

Image not found or type unknown



Une non réglée avec co indivisaire agissant sans autorisation

Par **Just**, le **25/10/2014** à **18:30**

Bonjour,

Mon cousin avec qui je suis en conflit a ordonné des travaux sans autorisation des autres ayant droits dans un appartement en indivision situe dans une maison que je possède aux 3/4. J'ai moi même fait ouvrir cette succession chez mon notaire il y a peu de temps.

Cette initiative de sa part me paraît incroyable et pourtant.....

Qu'a t il pu faire pour en arriver la ??????

Merci de votre réponse